



ACADÉMIE DE LYON

Inspection Académique de l'Ain

Convention cadre

entre

l'Inspection Académique de l'Ain
Représentée par Monsieur Jean-paul VIGNOUD
Inspecteur d'Académie
Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale

Et le Comité de l'Ain Handisport
Représenté par Monsieur Jacques LADERRIERE - Président

Devant une volonté commune de permettre aux jeunes en situation de handicap, de pleinement élaborer leur projet personnel, leur scolarité et rendre ainsi accessible au plus grand nombre la pratique sportive.

L'Inspection Académique de l'Ain et le Comité de l'Ain Handisport ont souhaité signer des conventions de partenariat et d'action pour un travail commun dans le cadre:

- De la pratique sportive des jeunes enfants au sein de l'USEP,
- De la pratique sportive et des jeunes officiels à l'UNSS,
- De la convention signée en 2004 avec la CLIS 4 de l'école des Dîmes
- D'un partenariat spécifique lors des Jeux Nationaux de l'Avenir Handisport qui se dérouleront à Bourg en Bresse en 2007.

Ces actions font l'objet de conventions particulières pour chaque action

Fait à BOURG en BRESSE, le 1^{er} juin 2006

L'Inspecteur d'Académie
Directeur des services départementaux
de l'Education Nationale
Président de l'UNSS Ain,

Jean-Paul VIGNOUD

Le Président
du Comité de l'Ain Handisport,



Jacques LADERRIERE